



**Roselyne Bachelot-Narquin,  
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports**

---

**Communiqué de presse**

---

*Paris, le 31 juillet 2007*

**Le Gouvernement dégage des ressources nouvelles pour financer le plan Alzheimer  
Le Professeur Ménard, ancien directeur général de la santé,  
est chargé d'élaborer ce nouveau plan**

A l'occasion d'un déplacement à Dax consacré au thème de la prise en charge des maladies liées au vieillissement, le Président de la République a annoncé les principales orientations du plan Alzheimer :

- la priorité donnée aux efforts de **recherche médicale** ;
- **la détection** plus précoce de la maladie ;
- l'amélioration de la **prise en charge des patients**.

Afin de mieux accompagner les malades, le Président a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de lutte **contre le cancer**, de réaliser des investissements accrus dans le domaine des **soins palliatifs** et de permettre à l'hôpital de se recentrer sur ses fonctions curatives.

Le Président a demandé au Professeur Joël Ménard, ancien directeur général de la santé, de présider la commission chargée d'élaborer le plan Alzheimer.

Ces mesures nouvelles seront financées par **des recettes nouvelles, et non par un report de la dépense sur les générations futures**. Ces ressources proviendront d'un système de franchises sur les actes, conformément aux principes du programme présidentiel.

Ces franchises, qui s'appliqueront aux postes de dépense les plus dynamiques, seront **d'un montant modeste** :

- de 0,5€ par boîte de médicaments ;
- de 0,5€ par acte paramédical ;
- de 2€ par recours au transport sanitaire.

Conformément au souhait du Président de la République, ce dispositif s'accompagne d'au moins **trois garanties** :

- **un plafond global de 50 euros an** sera institué, pour protéger les plus malades ;
- il sera tenu compte de la situation des **personnes les plus modestes**, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, qui en seront dispensés ; de même, **les enfants** seront exonérés, afin de ne pas pénaliser les familles ;
- la **prise en charge par les assurances complémentaires santé restera possible, mais sera limitée par un mécanisme de contrat responsable.**

Cette franchise entrera en vigueur **en 2008** et ses modalités seront présentées dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008.

**Contact Presse Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin**  
***Géraldine Dalban-Moreynas***  
***Conseillère chargée de la Communication et de la presse***  
***01 40 56 40 14***  
**[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)**

## Éléments de biographie du Pr. Joël Ménard

Le Professeur Joël Ménard, 67 ans, est professeur des universités, d'abord en médecine interne puis, à partir de 1999, en santé publique. Il a été directeur général de la santé (DGS) de 1997 à 1999.

Dans ses fonctions hospitalières, il a été chef de service à l'hôpital Saint Joseph et à l'hôpital Broussais (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) et plus tard, de 2000 à 2006, délégué à la recherche clinique.

Son nom est associé à d'importantes études - notamment pour des essais thérapeutiques multicentriques, - et enquêtes sur les maladies cardio-vasculaires, et c'est à ce titre qu'il est expert à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1977.

Il est membre de sociétés savantes française, européenne et américaine sur l'hypertension artérielle et a collaboré de nombreuses années à l'INSERM (membre de la commission Cœur - poumons de 1977 à 1991).

Il a été président de la première conférence nationale de santé (CNS) de 1996 à 1997 et a participé à la rédaction de plusieurs rapports techniques pour les pouvoirs publics (réflexion sur la protection des personnes lors des recherches biomédicales en 1990, soins cardio-vasculaires, plan national de réduction des risques cardiovasculaires en 2001).

En 1999 il a été secrétaire général du Haut comité de la santé publique (HCSP).

Il a reçu plusieurs nationaux et internationaux (dernier prix en 1997 : Prix de l'Association française pour la recherche thérapeutique).